## Mairie de VERCHAIX

1 place de la Mairie 74440 VERCHAIX Tél: 04.50.90.11.24



# Compte-rendu n°2019-03 Conseil Municipal du 14 mars 2019 à 20h

L'an **deux mil dix-neuf**, le **14** du mois de **mars**, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. VAUDEY Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 07 mars 2019 Nombre de Conseillers en exercice: 14

<u>Présents</u>: VAUDEY Joël, Maire, MORIO Daniel, PERREARD Hélène, ZOBEL Jean-Paul, MULATIER Stéphane, adjoints, RIONDEL Sabine, ROUILLER-MARTIN Pascal, BERTHIN Chantal, COLLINET Maëlle.

Absents excusés: ROUGE Laurent.

Absents: NASSIVERA Nadia, MISSILLIER Valérie, BUCHS Bertrand, RUM Pascal.

\_\_\_\_\_

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2019 est adopté à l'unanimité.

# Ordre du Jour:

- 1. Approbation du compte de gestion 2018
- 2. Vote du compte administratif 2018
- 3. Affectation des résultats 2018
- 4. Vote des taux d'imposition 2019
- 5. Adoption du budget primitif 2019
- 6. Création d'un poste saisonnier en charge du fleurissement et de l'entretien des espaces verts
- 7. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle COLLINET

### Compte rendu d'exercice de délégations du Conseil Municipal au Maire :

- décision n°2019-02 du 14 mars 2019: travaux de sécurisation de la RD 907 secteur Office de Tourisme attribution du lot n°1 Génie Civil Voirie à la SARL DECREMPS BTP pour un montant de 357 082,70 € HT
- décision n°2019-03 du 14 mars 2019: travaux de sécurisation de la RD 907 secteur Office de Tourisme attribution du lot n°2 Espaces Verts à la SARL NATUR'DECOR pour un montant de 27 571,30 € HT
- décision n°2019-04 du 14 mars 2019: travaux de sécurisation de la RD 907 secteur Office de Tourisme attribution du lot n°3 Revêtements de sols à la SAS SIORAT pour un montant de 138 247,33 € HT

# 1) Approbation du compte de gestion 2018

délibération n°D2019\_0301

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2018 du Trésorier qui est conforme au compte administratif.

### 40300 - VERCHAIX

# RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 311 802,67	2 286 932,59	4 598 735,26
Titres de recettes émis (b)	709 943,06	1 575 459,14	2 285 402,20
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	709 943,06	1 575 459,14	2 285 402,20
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 311 802,67	2 286 932,59	4 598 735,26
Mandats émis (f)	1 600 153,06	1 336 332,09	2 936 485,15
Annulations de mandats (g)		9 684,80	9 684,80
Dépenses nettes (h = f - g)	1 600 153,06	1 326 647,29	2 926 800,35
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		248 811,85	
(h - d) Déficit	890 210,00		641 398,15



074029 TRES. TANINGES-SAMOENS

GED Etat II-2 Exercice 2018

#### 40300 - VERCHAIX

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	879 349,74		-890 210,00		-10 860,26
Fonctionnement	1 083 762,48		248 811,85		1 332 574,33
TOTALI	1 963 112,22		-641 398,15		1 321 714,07
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 963 112,22		-641 398,15		1 321 714,07

Le compte de gestion 2018, à l'unanimité, n'appelle ni observation, ni réserve de la part des membres du Conseil Municipal

# 2) Vote du compte administratif 2018

délibération n°D2019\_0302

Monsieur le Maire donne lecture des montants du compte administratif qui se résument ainsi:

COMMUNE VERCHAIX - 74 - BUDGET PRINCIPAL	CA	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		7
VUE D'ENSEMBLE	A1	7

### **EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 326 647,29	G 1 575 459.14
	Section d'investissement	B 1 600 153.06	H 709 943.06
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 1 083 762.48 (si excédent)
2017	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 879 349.74 (si excédent)
= =			=
	TOTAL (réalisations + reports)	2 926 800.35 = A+B+C+D	4 248 514.42 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 498 087.08	L 666 387.94
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	498 087.08 = E+F	666 387.94
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 326 647.29 = A+C+E	2 659 221.62 = G+I+K
	Section d'investissement	2 098 240.14 = B+D+F	2 255 680.74 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	3 424 887.43 = A+B+C+D+E+F	4 914 902.36 = G+H+I+J+K+L

Le détail des restes à réaliser s'établit ainsi:

# <u>Dépenses</u>

 c/13241 – Subvention à communes
 =
 3 514,37 €

 c/202 – Réalisation documents d'urbanisme
 =
 18 096 €

 c/2111 – Achat de terrains en forêt
 =
 11 084,10 €

 c/21318 – Bâtiments publics (MSAP+bar salle)
 =
 6 194,60 €

 c/2151 – Réseaux de voirie
 =
 432 027,50 €

 RD 907 = 63 428,90 €
 =
 432 027,50 €

 la Verne = 208 171,92 €
 piste forestière = 155 866,68 €

les Rottes = 4 560 €

c/21534 − Réseaux d'électrification = 4542,19 ∈ c/21568 − Autre matériel et outillage d'incendie = 22628,32 ∈ c/21568

Total RAR dépenses = 498 087,08 €

Recettes

c/1321 – Subvention de l'Etat 219 269 €

piste forestière = 22 419 €

tempête Eleanor = 196 850 €

c/1322 – Subvention de la Région: tempête Eleanor 27 356,70 € =c/1323 – Subvention du Département 374 924 €

tempête Eleanor = 303 805 €

FDDT 2018 = 48 700 €

piste forestière = 22 419 €

c/1327 - Subvention de l'Europe: piste forestière 44 838,24 €

> Total RAR recettes 666 387,94 €

En application de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Monsieur Daniel MORIO prend la présidence de la séance pour le vote du compte administratif.

Vote du compte administratif 2018 à l'unanimité

# 3) Affectation des résultats 2018

délibération n°D2019\_0303

Compte-tenu des résultats du compte administratif qui s'établissent ainsi:

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2018	1 575 459,14 €	709 943,06 €
Dépenses 2018	1 326 647,29 €	1 600 153,06 €
Résultat de l'exercice	+ 248 811,85 €	- 890 210,00 €
Résultat antérieur reporté	+ 1 083 762,48 €	+ 879 349,74 €
Résultat global cumulé	+ 1 332 574,33 €	- 10 860,26 €
Solde des restes à réaliser		+ 168 300,86 €
Excédent de financement		157 440,60 €

#### Monsieur le Maire propose:

- report en recettes de la section de fonctionnement au 002: 1 332 574,33 €
- report en dépenses de la section d'investissement au 001: 10 860,26 €.

Accord à l'unanimité

## 4) Vote des taux d'imposition 2019

délibération n°D2019\_0304

Pour mémoire, taux d'imposition 2018:

Taxe d'habitation = 18,58 %

Taxe Foncière sur les propriétés bâties = 11,95 %

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties = 99,08 %

Monsieur le Maire rappelle que le taux de la TFB de la commune est le plus bas des communes de la CCMG et que celui de la TH se situe dans la moyenne basse.

Il propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019.

Accord à l'unanimité

## 5) Adoption du budget primitif 2019

délibération n°D2019\_0305

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019 qui s'équilibre ainsi en dépenses et en recettes:

Section de fonctionnement = 2 607 551,94 € Section d'investissement = 1 617 753,99 €

#### Il détaille certains articles:

## Dépenses de fonctionnement:

<u>c/611 – contrats de prestations de services</u> = 115 000 €: augmentation importante due à la prise en compte des frais de secours réalisés sur les pistes du domaine skiable de Morzine situé sur la commune de Verchaix

c/61521 – entretien de terrains = 63 500 €: travaux de curage du Nant de Panté au niveau du Chef Lieu

<u>c/615231 – entretien de la voirie</u>: le montant des travaux de reprise de la chaussée est estimé à 54 000 € pour l'année 2019 (travaux prévus au Chaumieu et au Chef lieu)

<u>c/63512 – taxes foncières</u> = 13 500 €: montant des taxes foncières payées par la commune pour les bâtiments et terrains dont elle est propriétaire

<u>c/65541 – contributions aux organismes de regroupement</u> = 320 000 €: participations versées aux syndicats (SI de la Vallée du Haut-Giffre, SI des Montagnes du Giffre et SIVM du Haut-Giffre) avec notamment la participation versée au SIMG pour les travaux de reprise des réseaux eaux pluviales et assainissement à la Tataz qui s'élève à 246 000 €

c/6611 – intérêts des emprunts = 31 231,46 €

## Recettes de fonctionnement:

c/70382 et 7366: redevances versées par les exploitants des remontées mécaniques des Gets et de Morzine situées sur la commune de Verchaix et reversement de 3% du chiffre d'affaires de ces mêmes remontées mécaniques. Ce total s'élève à 225 000 € pour l'année 2018.

<u>c/70688 – redevances du camping</u>: en hausse constante (135 000 € pour l'année 2018, 121 000 € en 2017)

<u>c/7362 – taxe de séjour</u>: augmentation des sommes perçues en 2018 (21 950 €) par rapport à 2017 (14 000 €) après relances des loueurs ne s'acquittant pas de cette taxe.

<u>c/744 – FCTVA</u> = 14 193 €: compensation forfaitaire de la TVA à hauteur de 16,404 % sur les travaux d'entretien des bâtiments publics et de la voirie réalisés en 2017

c/7482 – compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière: répartition entre les communes de moins de 5000 habitants des ressources perçues sur les mutations à titre onéreux par le Département (79 290 € en 2018)

c/752 – revenus des immeubles: locations des appartements (Pastorale = 30000 €, Presbytère = 13600 €, la Poste = 8500 €), de la salle polyvalente (10000 €) et des terrains communaux (Hameaux du Giffre = 20600 €, restaurants d'altitude = 7600 €)

#### Dépenses d'investissement:

<u>c/1641 – remboursement du capital des emprunts</u> = 147 144 €, l'encours de la dette s'élève à 1 954 000 €

<u>chapitre 21 – immobilisations corporelles</u>

Abattage d'arbres dans le minigolf = 3 840 €

Réfection de la toiture du préau de la mairie = 8 700 €

Changement de la chaudière de l'école maternelle = 7 000 €

Travaux de sécurisation de la RD 907 – secteur Office de Tourisme = 650 000 €

Pose de glissières de sécurité au Chêne = 5 670 €

Achat d'une balayeuse = 12 600 €

Achat d'outillages pour les espaces verts = 2 400 €

Achat de matériel informatique à l'école = 9 500 €

Achat de tricycles à l'école = 1 300 €

Pose de stores occultants dans la salle consulaire = 2 300 €

Pose d'une signalétique à Joux-Plane et dans la ZA de l'Epure = 10 000 €

# Recettes d'investissement:

<u>c/10222 – FCTVA</u> = 206 806 €: compensation forfaitaire de la TVA à hauteur de 16,404 % du montant des investissements réalisés en 20174 %

<u>c/1323 – participation du Département</u> aux travaux de sécurisation de la RD 907 – secteur office de tourisme = 200 000 €

Accord à l'unanimité

# 6) Création d'un poste saisonnier en charge du fleurissement et de l'entretien des espaces verts

délibération n°D2019\_0306

Madame Hélène PERREARD et Monsieur Daniel MORIO indiquent qu'il est nécessaire, comme l'année dernière, de recruter un agent pour assurer le fleurissement et l'entretien des espaces verts. Ils proposent de créer ce poste saisonnier du 13 mai au 13 septembre 2019 pour 35h/semaine.

Accord à l'unanimité

# 7) Questions diverses

### Hélène PERREARD

- le conseil d'école a eu lieu mardi: la Directrice remercie le personnel scolaire pour son efficacité. Pour la rentrée 2019: 7 départs de CM2 et 8 arrivées en PS.

Le bilan de la cérémonie du 11 novembre est positif avec une participation importante des enfants de l'école.

- le repas de l'APE "les P'tits L'hottis" se déroulera le samedi 23 mars à la salle polyvalente.

### Maëlle COLLINET

- concert de l'Harmonie de Taninges à la salle polyvalente samedi 16 mars au profit de l'APE "les P'tits Lhottis"

Fin de la réunion à 22h.